



Cours de grutier

Formulaire d'inscription

Grues A et B

- A Camions grues, grues automobiles
 B Grues à tour pivotante

Avez-vous déjà été en possession d'un permis de grutier délivré par notre canton ?

- Non Oui Autre
instance.....

Participant/te

- Mme M.

Nom Prénom
Adresse NPA et localité
Origine/nationalité pour étrangers Date de naissance.....
Langue parlée français allemand N° AVS.....
E-Mail..... ☒

Employeur

Raison sociale Rue.....
NPA et localité ☒
e-mail.....
Adresse de facturation (si différente de celle du candidat).....

Il est à noter que le cours de base peut être suivi sans que le candidat ait un employeur, par contre au moment de délivrer le permis provisoire, il doit avoir un employeur qui signe le présent bulletin d'inscription et qui s'engage à le former en travaux pratiques.

Coûts des permis

(selon décision de la commission cantonale des machinistes (sous réserve de modifications))

Cours de base, y.c. permis provisoire	1'600.— (valable pour grue A et B)
Examen théorique et pratique / par catégorie	300.—
Permis provisoire seul	120.—
Prolongation	30.—

- La facturation s'effectue après l'inscription / Tout cours débuté est entièrement dû.
- En cas de changement d'employeur, aviser l'organisateur (Art. 6, formation pratique).
- Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée et selon les conditions d'admission.
- La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 85 %.

Lieu et date : _____ Signature du participant/e _____

Sceau et signature de l'entreprise _____

NB : A retourner à l'adresse suivante avec 4 photographies récentes (format passeport) :

Association Valaisanne des Entrepreneurs, rue de l'Avenir 11, 1951 Sion

Contact : srodigari@ave-wbv.ch, 027/327.32.22